

Le projet de carrières de calcaire au centre d'un vaste débat

Le projet d'ouverture de nouvelles carrières de calcaire, à Breuil-en-Vexin, rencontre une opposition franche. Une rencontre pour débattre de ce projet a opposé vendredi à Mantes-la-Jolie, des représentants associatifs et syndicaux.

Les réserves en calcaire de la carrière de Guitrancourt sont en voie d'épuisement. Le propriétaire de la cimenterie de Gargenville, le groupe Heidelberg, qui s'est porté acquéreur de Calcia, poursuit de nouveaux projets (voir nos précédentes éditions du *Courrier de Mantes*). En ce sens, l'ouverture de nouvelles carrières de calcaire, sur le périmètre de la commune de Breuil-en-Vexin, pourrait constituer une alternative. Une opportunité de conserver des emplois aujourd'hui menacés, comme le remarquent les forces syndicales. Mais les défenseurs de l'environnement contestent ce projet, qui impliquerait une pollution autour du site.



Les représentants syndicaux sont prêts à revenir sur leur position si une solution est trouvée pour l'emploi.

Echanger des idées

Vendredi, une réunion publique a rassemblé des défenseurs et des opposants, à Mantes-la-Jolie. Invités à exposer leurs opinions, ces représentants associatifs et syndicaux ont contribué à faire avancer le

débat.

« Cette rencontre était nécessaire pour redonner la parole aux citoyens, afin qu'ils soient informés et acteurs, explique Armelle Hervé, secrétaire de section du Parti com-

muniste à Mantes. L'objectif était vraiment de favoriser les échanges de points de vue pour que chacun évolue dans ses prises de position. Il ne faut pas se tromper d'ennemis et rester ouverts. »

L'association AVL3C, qui est en première ligne sur l'environnement, prenait part à cette soirée. Les membres ont communiqué des informations et des chiffres. « La vallée de la Seine est extrêmement pol-

luée, il y a trop de dépassements de poussières, particulièrement dans la zone entre les Mureaux et Mantes. Les pollueurs et l'A13 ont un impact réel que l'on ne peut pas ignorer, rappelle Sylvie Peshard, membre de l'association et médecin. Et des documents, qui donnent des indications sur la santé, citent Gargenville et Limay comme des zones à problèmes spécifiques. La pollution a fortement et ostensiblement un impact sur la santé. »

Une reconversion possible

Les conséquences sanitaires ne pourront pas être évitées.

« Au sujet des maladies, les environs proches mais un peu éloignés des sites industriels sont aussi concernés », rappelle Guy Leroy, un membre de l'association. Pourquoi tant de sacrifices ? « Le besoin en ciment est certes au cœur du débat et la perspective du

développement du Grand Paris accentue les choses, explique Dominique Pelegrin, la présidente d'AVL3C. Mais il y a déjà du ciment en abondance en France ! »

Le risque de perte d'emplois tarabuste les représentants du personnel. Le délégué syndical CGT du site de Gargenville de Calcia, Pascal Gaumer, monte le ton : « Des usines du Nord ont fermé et des gens ont été laissés tombés. Nous demandons des salaires corrects et de meilleures conditions de travail. » Face à ces enjeux, la reconversion du site Calcia de Gargenville semble une solution consistante.

D'anciens salariés de Renault, présents, ont d'ailleurs appuyé cette proposition.

Dans ce cas, les salariés de la cimenterie vont devoir accepter de changer d'activité, comme, pourquoi pas, se tourner vers le photovoltaïque. L'idée fait son chemin...

G.N.

■ JUZIERS

Cimenterie : plus de 100 personnes vont en justice



L'usine Calcia rejette 350 000 à 450 000 tonnes de CO2 par an (© Vincent Moreau).

Ils sont désormais 116, simples citoyens et élus, à attaquer le préfet en justice. Le 21 février dernier, une plainte collective pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « carence fautive » a été déposée contre le représentant de l'État dans le département. La démarche, lancée par une quinzaine d'habitants de Juziers, vise à sanctionner « l'immobilisme des pouvoirs publics » face à la « pollution atmosphérique » dans la vallée de la Seine, causée, selon les initiateurs de la plainte, par la cimenterie Calcia de Gargenville.

Le nombre de signataires a gonflé depuis. Lors de l'assemblée générale de l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C), miers, quarante-cinq personnes,

dont deux maires et trois conseillers municipaux (leur identité n'a pas été révélée), se sont jointes à la démarche. Soixante adhésions supplémentaires ont été recueillies sur le stand de l'AVL3C, le 2 avril dernier, à la brocante de Oinville-sur-Montcient.

« L'usine Calcia est extrêmement polluante. L'État ferme les yeux sur un problème de santé publique. Il ne prend pas en considération les alertes lancées à différents niveaux », expliquait récemment Dominique Pelegrin, présidente de l'association pour l'action en justice. L'AVL3C envisage aussi d'engager une procédure similaire au tribunal administratif.

R.V.

■ LIMAY

Le Département donne 4 millions d'euros pour rénover le centre-ville

Un chantier colossal attend le centre-ville. Treize millions d'euros vont être investis pour moderniser le quartier. Le conseil départemental va financer l'opération à hauteur de quatre millions d'euros, qui seront versés à l'aménageur Citallios. Pour se faire, une convention Prior, liant les trois parties, a été signée, jeudi soir.

Cette transformation va s'opérer à travers la construction de 350 logements, dont une partie remplacera de l'habitat vétuste, destinés principalement aux classes moyennes. Les façades de plusieurs immeubles anciens seront aussi rénovées.

La création de 1 500 m² de surface commerciale supplémentaire est également au programme. « Les magasins actuels resteront en place, sauf un qui doit être démolé. On va proposer une offre commerciale complémentaire à celle de Mantes-la-Jolie, avec des commerces alternatifs, du bio et conserver une politique de stationnement gratuit », précise Djamel Nedjar, adjoint chargé de l'aménagement du territoire.

Dernier volet du chantier : le réaménagement de la place du Temple et de la rue Foch. « La place va être agrandie, indique le maire, Éric Roulot (PCF). Cela va permettre de redonner de



Pierre Bédier (premier plan), le président du Département, s'est rendu à Limay, jeudi, pour la signature du Prior.

l'espace, d'aérer le quartier. »

La somme restante sera financée par la Ville et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O). Dans le cadre de cette convention, 650 000 euros ont également été attribués à GPS&O, pour la rénovation de la place Robespierre située près de la gare, un autre quartier de Limay concerné par les rénovations.

C'est la première convention Prior signée dans le Départe-

ment. Une autre devrait être adoptée prochainement pour financer la reconstruction d'un centre commercial dans le quartier La Source.

« Ma politique d'urbanisation est basée sur un seul principe : reconstruire la ville sur la ville. D'expérience, l'étalement urbain ne génère que de l'insatisfaction », a déclaré le maire, soulignant que la mise en place de la passerelle piétonne entre Mantes et Limay

« renforcera les liens » entre les deux communes.

« Le Prior est un dispositif qui incite les villes à construire, en les aidant financièrement, explique Pierre Bédier, président du Département. Sans cette aide financière, le projet n'aurait jamais pu sortir. »

En centre-ville, le début des travaux est prévu pour 2021. Ils s'achèveront à l'horizon 2028.

R.V.